



**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 Janvier 2019**

Le Conseil Municipal, s'est réuni le 29 janvier 2019 sous la présidence de Mr Guy SAUVAITRE, Maire.

↳ **Travaux de démolition de l'immeuble Bonnaud et aménagement d'un parking :**

Le conseil municipal approuve le programme de travaux. Le coût prévisionnel global de l'opération s'élève à la somme de 106.861 € HT. Des subventions à hauteur de 45.000 € seront sollicitées auprès de l'Etat et du Département.

La réalisation de ces travaux constitue la première phase du projet d'aménagement de la rue des Bons Enfants.

↳ Le Conseil municipal se porte acquéreur de la parcelle de terrain cadastrée AC n°161 au lieudit « Le Presbytère », d'une contenance de 258 M2 appartenant à Mr Julien AUDOUX.

↳ Les tarifs des concessions dans le cimetière communal ont été reconduits identiques à 2018, excepté les concessions trentenaires et cinquantenaires dont les tarifs passent à 70 et 80 € le M2 à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019.

↳ Les tarifs de location du gîte communal ont été votés comme suit :

**Week-end ou semaine (2 nuits) :** Haute saison ..... 160 € (+ 80€ par nuit supplémentaire)  
Basse saison ..... 140 € (+ 70€ par nuit supplémentaire)

**Location à la semaine (7 nuits) :** Haute saison ..... 450 €  
Basse saison ..... 350 €.

↳ Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien appartenant à Madame VRIET Nathalie.